

Membres	16
Présents	14
Votants	14
Exprimés	14
Oui	14
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20220608-DEL-2022-31-DE
Date de télétransmission : 10/06/2022
Date de réception préfecture : 10/06/2022



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 31 mai 2022

MEMBRES A VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2022-31

OBJET : GPECT / ADECT MILLE SOURCES - DEMANDE DE SUBVENTION DREETS NOUVELLE-AQUITAINE

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Monts et Barrages s'est engagé en 2018, dans une démarche de développement des emplois et des compétences territoriale en partenariat avec le Pays Sud Creusois (ADECT Mille Sources). Pour cela, une Chargée de mission Emploi-Formation a été recrutée le 3 juin 2019.

En 2019, la filière bois a été choisie comme filière prioritaire. Les années 2020 et 2021, ont été consacrées au diagnostic de la filière puis à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions.

L'année 2022 est consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions de la filière bois et à la réalisation du diagnostic et à la définition du plan d'actions de la filière des hébergements touristiques et de la restauration, retenue comme 2^{ème} filière prioritaire par le Comité de Pilotage du 27 septembre 2021.

Dans le cadre de cette démarche, le PETR a bénéficié du soutien financier de l'État jusqu'au 31 décembre 2021. Il est proposé de solliciter de nouveau une subvention auprès de la DREETS Nouvelle-Aquitaine, pour la période allant du 1^{er} juin au 31 décembre 2022, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montants	Financements prévisionnels	Montants
Salaires et charges	18 426,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine (60 % sur salaires et charges)	11 055,60 €
		DREETS Nouvelle-Aquitaine (20 % sur salaires et charges)	3 685,20 €
		Autofinancement PETR Monts et Barrages et Pays Sud Creusois	3 685,20 €
Total	18 426,00 €	Total	18 426,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, valident le plan de financement proposé et autorisent le Président à solliciter la subvention auprès de la DREETS Nouvelle-Aquitaine.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**